

Bernard Charlier
Starter SNEP



« *Enseignants d'EPS, conditions
d'exercice* »

Enseignant d'EPS, un métier en complète évolution.

Nos conditions d'exercice sont le fruit de l'histoire de l'EPS et des décisions politiques qui, à un moment leur ont donné vie. Il semble utile de rappeler que métier et conditions d'exercice ne prennent de sens que parce qu'ils se mêlent étroitement aux objectifs même du service public d'enseignement : "Former à égalité de chance, l'ensemble des élèves sur tout le territoire français." Ce ne sont pas les statuts qui fondent les objectifs de la fonction publique mais les objectifs que le pouvoir s'est donné qui ont concouru à la création d'un statut, en l'occurrence celui que nous connaissons.

Il est donc logique qu'enjeux de formation et conditions d'exercice s'entremêlent. Améliorer ces dernières c'est donc contribuer à la réussite des jeunes.

Pour mieux comprendre les enjeux autour du métier d'enseignant, il nous faut, dans un premier temps, revenir à l'essence même de nos statuts

Enseignants: on nous a donné mission de former tous les jeunes et de rendre effective l'égalité sur tout le territoire. Cette responsabilité particulière ne pouvait être pleinement assurée que si chaque enseignant disposait de conditions lui permettant d'œuvrer à la réalisation de cet objectif en toute autonomie.

Nos statuts ont défini les conditions de cette autonomie, ont précisé un certain nombre de droits et de devoirs.

Plusieurs éléments seront pris en compte dans son élaboration.

Tout d'abord la garantie de l'emploi s'est avérée être une nécessité pour assurer la pérennité de cette mission. L'indépendance des fonctionnaires vis à vis de toute pression politique s'est concrétisée dans le statut par le principe de carrière.

C'est dans ces conditions que les enseignants ont pu assurer pleinement le métier de conception qui est le leur.

Depuis cette période notre métier a beaucoup évolué

Les enseignants ont dû faire face à la massification de l'accès à l'enseignement scolaire au-delà du primaire. Notre métier est devenu de plus en plus exigeant parce que la société attend de l'école qu'elle résolve une bonne partie des problèmes qui existent. Il est aussi de plus en plus exposé parce que les problèmes que la société rencontre aujourd'hui (inégalités sociales, chômage, précarité, ghettoïsation de certains quartiers, désertification rurale,...) ne s'arrêtent pas à la porte de nos écoles.

7 millions de personnes vivant aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté ne peut que contribuer à la dégradation des rapports humains. Les élèves sont plus instables et les conflits sont de plus en plus nombreux.

Le stress, l'angoisse chez les enseignants sont un accompagnement quotidien pour trop d'entre eux. L'augmentation du temps de présence dans les établissements, le développement des postes à cheval, les pressions de plus en plus forte des hiérarchies de proximité contribuent au mal être actuel des enseignants.

Le métier est dénaturé. Il se dévalorise et évolue de plus en plus vers un métier d'exécution. Le temps disponible pour préparer, se concerter, se former, particulièrement dans le cadre de la FPC, se réduit régulièrement laissant de moins en moins de place à la conception. Nous nous écartons progressivement de conditions d'exercice favorisant le travail en équipe, développant la concertation, la réflexion autour d'équipes pédagogiques.

Cette dégradation se retrouve dans nos salaires. En moins de 20 ans le salaire en début de carrière est passé de 1,8 fois le SMIG à 1,27. Notre pouvoir d'achat est grignoté chaque année. L'année 2005 n'y échappera pas malgré une hausse de 1,8 concédée à l'issue des luttes syndicales.

Dans ce contexte peu reluisant, vers où nous orientons-nous?

Le gouvernement poursuit ses orientations libérales au nom du contexte européen et des contraintes budgétaires. Il s'agit de poursuivre le plan de démantèlement des services publics, des moyens de l'état au profit des collectivités territoriales et des structures de droit privé. Réduire les coûts, augmenter la productivité deviennent les seuls credo pour le gouvernement.

L'éducation nationale n'est pas épargnée. Elle est considérée plus comme un coût que comme un investissement pour l'avenir. La loi Fillon s'inscrit pleinement dans cette voie. Le socle des indispensables, les modules professionnels organisent un véritable tri social de nos élèves.

Le gouvernement cherche de plus en plus à rentabiliser les enseignants en augmentant leur "productivité" : Postes de plus en plus éclatés, temps de présence dans les établissements augmenté, charges de travail en hausse... Plus grave, les pressions sur les personnels ont pour seul objectif de développer l'individualisme et la soumission aux hiérarchies de proximité. Les nouvelles modalités d'accès à la hors-classe ont été construites dans cet esprit.

Les remplacements De Robien en sont aussi une illustration sans équivoque. Ils ont vocation à compenser la réduction des personnels présents dans les établissements et à en faire un véritable outil de destruction du fonctionnement collectif des établissements scolaires et à leur faire porter la responsabilité de la continuité du fonctionnement du service public d'éducation alors que celle-ci devrait être assurée par l'état. Dans une interview au Figaro De Robien annonce clairement la couleur : Ceux qui ne mettront pas de bonne volonté à 'appliquer la loi c'est à dire qui ne se porteront pas volontaires pour les remplacements seront pénalisés (adieu la hors-classe).

Quelles voies possibles envisager dans ce contexte?

Du côté du gouvernement les réponses sont claires. La conférence de presse du 1^{er} Ministre, fin octobre, contient des réponses sans équivoque.

Il laisse entrevoir que des services publics pourront disparaître même s'il parle ensuite de compensation. Il souhaite que les fonctionnaires puissent différencier leurs tâches afin de mettre les moyens en commun. Ces derniers pourraient assurer leur mission de manière diversifiée. Si vous ne le saviez pas, vous demandez plus de mobilité comme, je le cite "passer de l'éducation nationale au ministère de l'intérieur." En réalité c'est pour permettre de vastes redéploiements compte tenu de la diminution drastique du nombre de fonctionnaires. Pour ce faire, il veut valoriser les acquis de l'expérience professionnelle.

Enfin il estime que les fonctionnaires qui veulent gagner plus doivent pouvoir travailler plus (déplafonnement du nombre d'heures supplémentaires). Il s'engage de même à redistribuer 50% des

économies faites sur le non-remplacement des départs à la retraite aux fonctionnaires sous forme d'intéressement par l'amélioration des carrières ou des primes de résultat. D'augmentation salariale, c'est à de la valeur du point d'indice, il n'en parle pas.

Toutes ces mesures conduisent à une dénaturation du sens du métier ainsi qu'à sa déqualification. Elles visent à une individualisation de nos carrières, de nos conditions de service, de nos rémunérations, à un encadrement de nos métiers et remettent en cause les solidarités collectives.

Quelles propositions alternatives?

Les propositions que l'on peut formuler pour améliorer le service public d'éducation ne peuvent s'inscrire dans une logique marchande et de production qui viserait à banaliser les missions de service public et à les considérer au même titre qu'une production de bien.

L'intérêt des élèves, des enseignants, du service public d'éducation impose les solidarités, l'unité des équipes pédagogiques et l'indépendance des fonctionnaires, non les concurrences entre personnels et leur asservissement aux féodalités locales ou l'éclatement des équipes pédagogiques. Leurs garanties statutaires doivent, de ce fait être préservées.

La première proposition est le maintien du métier de conception pour lequel nous avons été formés. Reconnaître nos compétences passe par une construction des corps à un seul grade (donc disparition de la hors-classe) avec un avancement au rythme le plus favorable et une revalorisation de l'ensemble de la grille indiciaire. L'évaluation individuelle et ou collective doit être déconnectée du déroulement de carrière.

Dans l'immédiat les possibilités de promotion ou de grade doivent être élargies et relever d'un barème national essentiellement fondé sur l'ancienneté de service et la reconnaissance des diplômes.

C'est la garantie de l'accès à une carrière complète pour tous les personnels.

Le temps de service des enseignants d'EPS doit être réduit tout en incluant le forfait UNSS. Cependant, peut-on aujourd'hui considérer que notre service doit être le même du début à la fin de la carrière? L'entrée dans le métier nécessite plus de temps de concertation pour répondre aux besoins nouveaux qui se posent. L'usure des enseignants d'EPS tout au long de leur carrière nécessite de revoir leur temps de présence devant élèves en fin de carrière.

Garantir le niveau de recrutement des enseignants impose que l'entrée dans le métier se fasse essentiellement par concours ce qui n'exclut pas une diversification dans les recrutements.

Tout au long de sa carrière et sur son temps de travail, chaque enseignant est en droit de disposer d'une formation continue qui lui permet de disposer de compétences toujours améliorées.

Je terminerai en disant que toutes ces opérations de gestion nécessitant transparence et égalité soient garanties par le paritarisme. Ces conditions de fonctionnement doivent être rappelées avec d'autant plus de fermeté que notre Ministre dans une interview au Figaro le 29 octobre déclare la guerre aux organisations syndicales et à leur légitime représentativité.

Discussion

Le débat porte principalement sur les statuts des enseignants et la menace qui pèse sur leur avenir.

L'actualité oriente les discussions vers les remplacements et leurs effets sur les maxima horaires hebdomadaires. Plus globalement il est constaté que la loi Fillon va ouvrir des brèches dans les statuts : conditions de travail et missions

Chacun reconnaît que toute atteinte aux conditions de travail des enseignants dégrade les conditions de formations des élèves.

Il s'agit bien de défendre le métier de conception qui est le nôtre pour ne pas glisser vers un métier d'exécution.

Pour cela il est nécessaire de dépasser les clichés développés par certains médias comme : "ceux qui bossent et ceux qui bullent" ou encore "les nantis", sans pour autant les négliger.

Il s'agit donc de mener un travail de conviction en direction de l'opinion publique en l'accompagnant d'une ligne forte sur la question de la défense et du développement des services publics.

La place des enseignants au sein de cette problématique est essentielle. Mieux formés, mieux considérés, mieux rémunérés ils sont plus performants dans l'intérêt des élèves et du service public.

Le débat s'est achevé en souhaitant le développement des revendications mais sans ouvrir de nouvelles pistes de réflexion comme, par exemple, sur le temps de travail au début et en fin de carrière, question soulevée dans l'introduction.